

**SITUATION DE LA FAMILLE**

J'habite la même commune que l'école.  
Mon enfant **prend le car pour aller à la cantine ou au périscolaire.**

**J'habite dans une autre commune que celle de l'école de mon enfant. Le transport pour aller à l'école est géré par FLUO.**

**J'habite la même commune que l'école, mais mon enfant est gardé dans une autre commune par un proche ou une assistante maternelle.**

**PROCÉDURE D'INSCRIPTION**

Je ne m'inscris pas sur FLUO. Je dois m'inscrire auprès de l'organisateur de la cantine et du périscolaire

Contact : **RENSEIGNER INFO** SIS / périscolaire

Je m'inscris sur FLUO et je suis les étapes.

Lien : <https://inscriptions-scolaires.fluo.eu/>

Si j'ai besoin d'un autre transport pour **faire garder mon enfant chez une assistante maternelle ou un proche**, je crée une seconde demande et je sélectionne « mode de garde ». L'adresse est celle de la personne qui garde (« responsable légal 2 »)

**Je ne reçois pas de carte simplicité.** Mon enfant figure sur la liste des élèves transportés transmise par la Région au transporteur et au RPI.

**Je m'inscris sur FLUO**

Lien : <https://inscriptions-scolaires.fluo.eu/>

Je précise :

« l'utilisateur habite à une adresse différente de celle de son représentant légal ».

Je mets l'adresse de la personne qui le garde.

**Je ne reçois pas de carte simplicité.** Mon enfant figure sur la liste des élèves transportés transmise par la Région au transporteur et au RPI.

**Le trajet du midi vers la maison / assistante maternelle est bien compris dans le transport, même s'il ne s'affiche pas à l'écran.**

## Zoom sur le périscolaire

### SITUATION DE LA FAMILLE

J'habite la même commune que l'école.  
Mon enfant **prend le car pour aller à la cantine ou au périscolaire.**

Je ne m'inscris pas sur FLUO. Je dois m'inscrire auprès de l'organisateur de la cantine et du périscolaire

**J'habite dans une autre commune que celle de l'école de mon enfant. Le transport pour aller à l'école est géré par FLUO.**

Si mon enfant va au périscolaire, le transport école-périscolaire est géré par l'organisateur du périscolaire (mairie, SIS, association).  
Je m'inscris auprès de cet organisateur.

**J'habite la même commune que l'école, mais mon enfant est gardé dans une autre commune par un proche ou une assistante maternelle**

Contact : **RENSEIGNER INFO** SIS / périscolaire

La liste des enfants qui utilisent l'autocar pour le transport lié au périscolaire est transmise par l'organisateur à la Région Grand Est.  
Le transporteur en aura une copie, qui autorise votre enfant à emprunter le véhicule.